

## MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLÉSIA Mut'** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLÉSIA Mut'** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

**KLÉSIA Mut'**  
Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris.  
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KSK FORMULE ALPHA pour l'année 2020

\* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.  
\*\* DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).

## Votre contrat : KSK FORMULE ALPHA



### Hospitalisation

**FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR**

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



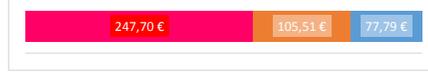
**HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### Dentaire

**DÉTARTRAGE**

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



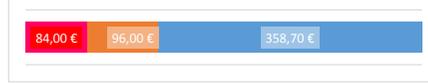
**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMO LAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)**

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMO LAIRES**

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MO LAIRES**

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### Optique

**ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)**

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



**ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX**  
MONTURE PRIX MOYEN = 145 €  
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### Soins courants

**CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES**

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



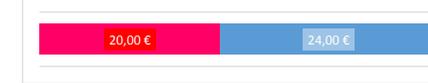
**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES**

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



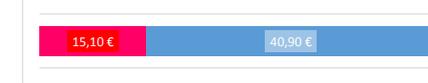
**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### Aides auditives

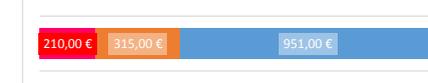
**AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)\***

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



**AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE**

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE



## Hospitalisation

### FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



### HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Dentaire

### DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMOILAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraire limite de facturation)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMOILAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOILAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Optique

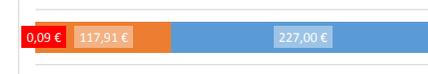
### ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



### ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX MONTURE PRIX MOYEN = 145 € VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Soins courants

### CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



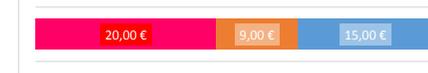
### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

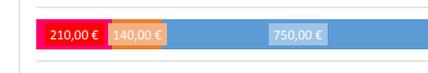
MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Aides auditives

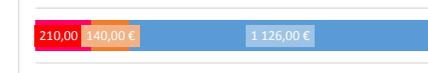
### AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)\*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



### AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, KLESIA Mut' met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. KLESIA Mut' s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !



### KLESIA Mut'

Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris. Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA SANTE KLE NIVEAU 1 pour l'année 2020

\* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.

\*\* DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE



## Hospitalisation

**FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR**

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



**HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Dentaire

**DÉTARTRAGE**

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



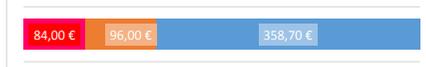
**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIERES PRÉMOILAIRES (PROTHESE 100% SANTÉ)**

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraire limite de facturation)



**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIEMES PRÉMOILAIRES**

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOILAIRES**

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Optique

**ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)**

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



**ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX**  
MONTURE PRIX MOYEN = 145 €  
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

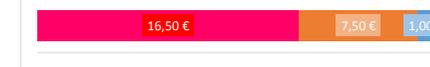
MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Soins courants

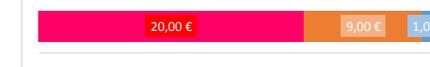
**CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES**

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



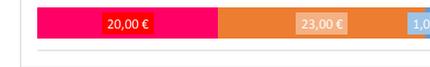
**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES**

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



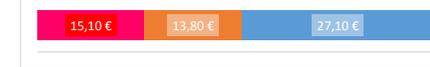
**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Aides auditives

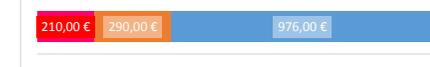
**AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)\***

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



**AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE**

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA Mut'** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA Mut'** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

**KLESIA Mut'**

**KLESIA Mut'**  
Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris.  
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA SANTE KLE NIVEAU 2 pour l'année 2020

\* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.  
\*\* DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE



## Hospitalisation

### FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



### HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Dentaire

### DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMO LAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMO LAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MO LAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Optique

### ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



### ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €  
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

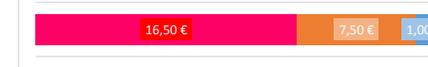
MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Soins courants

### CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



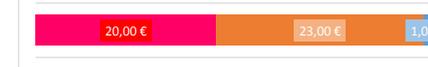
### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Aides auditives

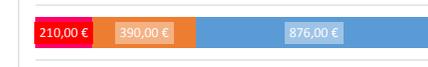
### AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)\*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



### AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :**  
Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA Mut'** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA Mut'** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !



**KLESIA Mut'**  
Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris.  
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA SANTE KLE NIVEAU 3 pour l'année 2020

\* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.  
\*\* DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE



## Hospitalisation

### FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



### HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Dentaire

### DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMO LAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMO LAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MO LAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Optique

### ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



### ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €  
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Soins courants

### CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Aides auditives

### AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)\*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



### AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, KLESIA Mut' met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. KLESIA Mut' s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !



**KLESIA Mut'**  
Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris.  
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA SANTE KLE NIVEAU 4 pour l'année 2020

\* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.  
\*\* DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE



## Hospitalisation

**FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR**

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



**HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Dentaire

**DÉTARTRAGE**

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



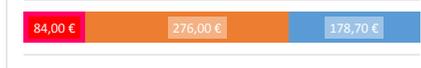
**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMO LAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)**

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMO LAIRES**

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MO LAIRES**

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Optique

**ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)**

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



**ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX**  
MONTURE PRIX MOYEN = 145 €  
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Soins courants

**CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES**

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES**

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



**CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM\*\* : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



## Aides auditives

**AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)\***

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



**AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE**

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



### MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA Mut'** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA Mut'** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

**KLESIA Mut'**

**KLESIA Mut'**  
Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris.  
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA SANTE KLE NIVEAU 5 pour l'année 2020

\* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.

\*\* DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE